

Se sont retrouvés une quinzaine de bénévoles dont deux bénévoles-usagers.

Laurène, sur le départ pour Marrakech mais aussi vers d'autres destinées professionnelles, anime la réunion. Rwaïda, dont l'horaire de travail est de 35 h/semaine pendant trois mois et qui assure l'accueil de LPO pendant la réunion, est excusée.

Sont étudiés les sujets suivants :

- (i) Michel Guyomard est chargé par le C.A. de consigner les attentes, les souhaits, les propositions, les critiques... des bénévoles, et d'en informer les membres du Bureau.
- (ii) Locaux : la salle du fond qui abrite l'atelier vélo ne présente pas les qualités requises pour d'autres animations (théâtre, cours de langues etc...) Une surface bétonnée (par la Mairie) à l'extérieur dans la cour devrait permettre d'accueillir un local dédié aux vélos.
- (iii) Créneaux de permanence. Noter la modification suivante ; 9h30-12h30 ; 10h-12h30 ; 12h-14h30 ; l'après-midi sans changement.
- (iv) Bénévoles-usagers. Ces personnes s'inscrivent dans le projet de LPO et à ce titre méritent toute notre attention. Ces bénévoles doivent se présenter au responsable salarié de l'association. A l'issue de cet entretien et s'ils sont agréés, porteront un badge « Bénévole » facilitant leur insertion dans les groupes de bénévoles. Cette reconnaissance de statut leur permet d'aider au bon fonctionnement de l'accueil et des diverses animations proposées. En cas de tension, et dans l'attente d'un groupe de référents, le (ou la) coordinateur (trice) règlera la difficulté. Les bénévoles-usagers ne disposent pas des clés et n'ont pas accès aux locaux fermés comme la bagagerie ou le local des vivres etc... Certains usagers-bénévoles peuvent perdre leur statut de bénévole. Ils n'en restent pas moins usager.
- (v) Il est fait état d'une convention passée avec la Banque alimentaire (BA). Une réorganisation des locaux et des procédures (imposées) vont s'opérer dans les prochaines semaines. Des consignes écrites seront diffusées.
- (vi) Bagagerie. Pour répondre –partiellement- à la saturation actuelle, il va être proposé la location d'un local extérieur à LPO.
- (vii) Les administrateurs sont d'astreinte les samedis et dimanches. (à mettre à jour)
- (viii) Poubelles à l'extérieur : Faire installer des containers fermés à clé.
- (ix) Plusieurs projets d'animation sont présentés dont certains visent à « délocaliser » les activités. Il est demandé aux divers porteurs de projets de bien vouloir adresser à Michel un document mentionnant le contenu des projets, les moyens humains, matériels voire financiers requis. Laurène rappelle l'importance de la régularité dans les actions conduites.

Nous sommes tous invités au pot prévu pour le départ de Laurène